

n'est pas aussi efficace que le premier, il a du moins l'avantage de coller aux plantes la poussière dont elles peuvent encore être salées, et de prévenir ainsi les maladies dont la peau et les voies respiratoires deviennent le siège à la suite de l'usage de ces foins, maladies toujours graves, parmi lesquelles on remarque surtout les affections vermineuses, la gale, les toux rebelles, les catarrhes souvent incurables, la pousse, la morve, etc.

Ce que nous avons dit pour les foins, est applicable aux fourrages des prairies artificielles.

Le sel peut aussi être donné à tous les animaux domestiques, soit seul, à la main, soit mélangé à des aliments solides ou liquides. La dose varie selon les espèces, l'état des animaux, leur âge, leur tempérament, le genre de travail, la nature de l'alimentation et des lieux qu'ils habitent, les saisons, etc.

En prenant pour base l'âge adulte et la taille moyenne des animaux, voici les doses que l'on conseille pour chaque espèce :

Par tête et par jour :

Pour l'espèce chevaline, d'une demi once à $\frac{3}{4}$ d'once ;

Pour l'espèce bovine, de 1 once à $1\frac{1}{4}$ d'once ;

Pour l'espèce ovine, de 1 gros à $2\frac{1}{2}$ gros ;

Enfin, pour l'espèce du porc, de $2\frac{1}{2}$ gros à une $\frac{1}{2}$ once.

Ces doses devront être modifiées selon les raisons qui précèdent. Ainsi, le jeune âge, les tempéraments nerveux, sanguin-nerveux, la nourriture sèche, l'été et l'hiver, sont autant de circonstances qui demandent la diminution des quantités indiquées. Au contraire, le tempérament lymphatique, la nourriture verte, le printemps et l'automne, les pâturages humides indiquent une augmentation de la ration du sel.

À l'espèce chevaline, on donnera le sel dans le son ou l'avoine indistinctement, surtout avant de boire, parce qu'alors la soif étant plus grande et les aliments contenus dans l'estomac étant mieux délayés, la digestion sera plus facile. On agira de la même manière pour l'espèce bovine. Cependant, pour l'une et l'autre de ces espèces, on fera attention à la température extérieure du corps, car, si les animaux étaient en sueur, il serait préférable de donner le sel après la boisson.

À l'espèce ovine, on le donnera soit seul, répandu dans de petites mangeoires, soit mélangé à de l'avoine, du son, à différents résidus de distilleries ou de plantes oléagineuses ; à des provendes, dont la quantité et la composition varient selon les localités et les ressources des cultivateurs. Il n'est pas indifférent de le donner le matin ou le soir ; on doit, dans cette circonstance, se régler sur la température de l'atmosphère et le degré d'humidité des pâturages. Si la terre est sèche, si les pâturages ne sont pas garnis de plaques d'eau où les moutons puissent boire outre mesure, on donnera le sel le matin ; dans le cas contraire on le donnera le soir. Il est arrivé que plusieurs troupeaux ont été décimés par la pourriture (cachexie aqueuse) pour avoir pris le sel le matin, par des temps humides. On rapporte qu'un troupeau a été détruit entièrement parce qu'on avait donné du sel aux moutons avant de les mener pâturer ; tandis que le cultivateur voisin qui administrait le sel à ses moutons que le soir, en rentrant les moutons des champs,

n'a pas perdu une seule bête de cette maladie, bien que les moutons pâturassent sur les mêmes lieux.

Pour le porc, on le met en nature dans le manger.

Employé à petites doses dans la pâtée des volailles, il les préserve des maladies anémiques, auxquelles elles sont sujettes par les temps pluvieux et lorsque les dindons mettent le rouge.

Les résultats avantageux de l'usage du sel sont de deux sortes : les uns, tout matériels sont immédiats ; les autres sont consécutifs.

Résultats immédiats : Employé dans les fourrages, le sel leur communique une saveur particulière que chacun connaît, et que les animaux recherchent beaucoup. Dans ce cas, le bétail appétant davantage les aliments, en perd peu ou point : première économie ; mis en dissolution dans l'eau sur les foins avariés, il on facilite la consommation et leur on ôte leurs propriétés malfaisantes : deuxième économie ; troisième économie ; en raison des qualités nutritives communiquées aux aliments, qualités nutritives par une meilleure digestion et par une absorption et une assimilation plus complète de principes alibiles ; ce qui fait qu'il faut une moindre quantité de nourriture pour produire un effet donné.

Résultats consécutifs : La digestion étant plus régulière, et tous les organes participant aux effets toniques du sel, les animaux sont moins sujets aux maladies qui, chez les grands et les petits ruminants, sont presque toujours mortelles, par cela même qu'elles revêtent souvent des caractères ataxiques (offrant quelque chose d'irrégulier), charbonneux ou adynamiques (manque de force), contre lesquels viennent échouer malheureusement toutes les ressources de la médecine vétérinaire, et en raison même du peu de résistance des organes à l'action morbifique.

Les matières rejetées par les voies naturelles contiennent une plus ou moins grande quantité de principe salin, qui communique aux fumiers des propriétés fertilisantes que l'on ne rencontre pas dans ceux provenant d'animaux pour l'alimentation desquels le sel n'a pas été employé.

Le sel rend la viande des bêtes de boucherie meilleure et plus sapide ; donne la finesse à la laine des moutons, tout en la rendant plus abondante ; lisse les poils de tous les animaux. Il aide à l'amélioration des races ; et, lorsqu'il est donné à la main aux jeunes animaux, il les rend dociles et familiers.

Pris à doses que nous avons indiquées, le sel procure de l'appétit et provoque la soif ; il stimule l'estomac et l'appareil digestif ; la digestion est plus facile et plus prompte, ainsi que l'absorption des principes nutritifs ; la circulation est plus active, le sang plus riche, les chairs plus fermes ; toutes les fonctions s'exécutent plus régulièrement ; comme il a été dit plus haut, tous les organes participant des propriétés toniques et stimulantes de sel, offrent plus de résistance à l'invasion des maladies ; enfin, il facilite la guérison des maladies anémiques et hydroémiques.

Cercle agricole de Deschambault.

Monsieur le Rédacteur,

Un cercle agricole vient d'être formé dans la paroisse de Deschambault. Cette belle paroisse compte